

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

## ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

### Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUCLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent
RÉCLAMES.....	50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## Les fraudes successorales

Le Gouvernement et la Chambre sont résolus à faire cesser les fraudes, contre les lois successorales, que les dépôts occultes de valeurs mobilières à l'étranger permettent.

Ce ne sont pas seulement les droits de succession qui sont, par le moyen de ces dépôts, dérobés au Trésor, mais encore les prescriptions du Code civil, relatives à la quotité disponible, à l'irrévocabilité des donations, aux intérêts des mineurs qui peuvent être étudiés.

La question est donc complexe et mixte, elle est à la fois fiscale.

De là le caractère des dispositions législatives que la commission de législation fiscale m'a chargé de préparer et dont le gouvernement, comme la commission du budget, ont accepté le principe.

Notre loi est une sorte de présomption légale de recel contre l'héritier, le donataire ou le légataire qui s'est fait remettre les valeurs mobilières déposées à l'étranger, d'une façon occulte, c'est-à-dire sans avoir obtenu l'ordonnance d'envoi spécial en possession prévue par l'article 1040.

Deux ans après l'ouverture de la succession, n'importe quel successible, fut-il du deuxième degré, peut demander et obtenir l'ordonnance d'envoi spécial en possession que n'a pas réclamé l'héritier, premier appelé à la succession.

Après l'expiration de délais, variables selon les degrés de parenté, le successible qui est muni de l'ordonnance d'envoi spécial en possession, devient propriétaire des valeurs déposées à l'étranger. Cette propriété est censée avoir commencé le jour même de l'ouverture de la succession.

L'ordonnance d'envoi spécial en possession agit donc comme une condition résolutoire (art. 1183 du Code civil).

L'héritier, premier appelé est censé ne l'avoir jamais été. Le successible, muni de l'envoi spécial en possession, est censé l'avoir été, toujours, depuis l'ouverture de la succession.

Ces dispositions sont tout à fait analogues à celles de l'article 883 du Code civil sur le partage qui est déclaré de propriété, de telle sorte que chaque co-héritier est censé avoir succédé seul et immédiatement à tous les effets compris dans son lot.

Puisque l'héritier, premier appelé, n'est muni de l'envoi spécial en possession, risque de n'avoir jamais été héritier, les établissements étrangers, qui auraient payé entre ses mains, pourraient être exposés à payer deux fois. En tout cas, à la requête de n'importe quel successible, l'héritier qui s'est fait remettre indûment, d'une manière occulte, les valeurs déposées à l'étranger, sera condamné à les restituer, privé de tout droit sur ces valeurs, comme s'il les avait recelées (art. 792 du Code civil).

Voilà le système juridique de la loi que la Chambre va discuter.

Il est une combinaison des principes écrits dans les articles 792, 883 et 1183 du Code civil.

Pour contraindre les capitalistes fraudeurs au respect de nos lois successorales, le projet de loi fait appel en premier lieu aux successibles qui, dans l'état actuel n'hériteraient pas, et, qui hériteraient, si l'héritier direct s'y refusant, ils accomplissent les conditions et remplissent les formalités prévues par la loi. — En second lieu, notre texte met en jeu la responsabilité des établissements étrangers qui, en matière de succession mobilière, doivent connaître et respecter les règles de la dévolution et de la capacité héréditaire, puisque c'est d'après le droit international privé, la loi nationale du défunt et de l'héritier qui les déterminent. Or la loi française, lorsque les dispositions qu'on va lire seront votées, soumettra à une condition violatoire la capacité d'héritier et si l'établissement étranger paie à un successible, qui

n'est pas muni de l'ordonnance d'envoi spécial en possession, il est exposé à payer entre les mains d'un successible qui pourra n'avoir jamais été héritier.

L'héritier direct, obtiendrait-il une remise occulte des valeurs déposées dans quelque banque vicieuse, qu'il sera toujours exposé à être expulsé de son héritage par un arrière cousin qui remplira les formalités prévues par la loi ?

Le jeu de la fraude vaudra-t-il de tels risques ?

Pour tout homme de bon sens, non. Charles DUMONT député du Jura.

## Chambre des Députés

Séance du 21 novembre 1908 (matin) PRÉSIDENCE DE M. RABIER VICE-PRÉSIDENT

La Chambre adopte les derniers chapitres du budget des travaux publics et passe ensuite à la discussion du budget des conventions.

M. Alfred Sarraut développe son interpellation sur les mesures, que compte prendre le gouvernement pour mettre fin au grave préjudice causé aux intérêts économiques de la région méridionale par la mauvaise organisation du service de la compagnie du Midi.

Après réponse de M. Barthou qui promet de prendre les mesures nécessaires, la suite de l'interpellation est renvoyée au 4 décembre.

Séance de l'après-midi

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON La Chambre reprend la discussion du budget des conventions, qui est rapidement voté.

Dans la discussion du budget des Postes et télégraphes, M. Chauvin interpelle sur le déplacement d'office des titulaires des bureaux déclassés à la suite du classement quinquennal ; le déplacement constitue, dit M. Chauvin, une véritable peine pour ceux qui en sont l'objet.

Après réponse du sous-secrétaire d'Etat l'ordre du jour pur et simple est voté. Et la séance est levée.

Séance du 23 novembre 1908 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON La Chambre reprend la discussion du budget des postes.

M. de Polleville demande que des gratifications de fins d'année soient réparties aux sous-agents des départements comme à ceux de Paris.

M. Godart demande le repos hebdomadaire pour les agents.

M. Bedouce demande diverses améliorations dans le service des postes.

Séance de l'après-midi

PRÉSIDENCE DE M. RABIER VICE-PRÉSIDENT

On reprend la discussion générale du budget des postes et télégraphes.

M. Chastenot déclare que l'Etat, exerçant un monopole, doit concilier l'intérêt du public et l'intérêt du Trésor. Il est inexcusable quand il sacrifie l'un et l'autre, comme c'est le cas pour les téléphones.

M. Cornand appelle l'attention de M. le sous-secrétaire d'Etat sur les revendications de l'association générale des employés des postes et du syndicat des ouvriers de main-d'œuvre en ce qui touche le tarif des heures supplémentaires et le minimum de salaires, les frais de médecin et les indemnités de dévouement.

La discussion générale est close et les chapitres de 1 à 4 sont votés.

M. Dumont se plaint de ce que le principe d'avancement au choix n'est pas appliqué avec l'intégrité nécessaire.

Après réplique de M. Simyan, l'ordre du jour pur et simple est voté.

Et la séance est levée.

## DROITS PRECOCES

En Angleterre, à douze ans, un garçon peut prêter serment devant les tribunaux ; à quatorze ans, s'il est prouvé qu'il est sain d'esprit, il peut

consentir ou non au mariage et disposer par testament de ses biens mobiliers ; à dix-sept ans, il peut être exécuteur testamentaire ; à vingt et un ans, il peut disposer entièrement de sa vie comme de tous ses biens.

La femme a également des droits. A sept ans, elle peut se fiancer ; à neuf ans, elle peut avoir le droit à un douaire ; à douze ans, elle peut consentir ou non au mariage ; à vingt ans, elle peut disposer de sa personne, comme de tous ses biens.

## Une légende hindoue

Une légende hindoue explique ainsi la formation de la femme. C'est, on va le voir, une conception beaucoup plus poétique que celle des catholiques, avec leur histoire de la côte d'Adam, qui aurait servi à fabriquer la mère Eve :

« A l'origine des temps, Twashiri créa le monde. Mais, quand il voulut créer la femme, il considéra qu'il avait épuisé dans l'homme tous les matériaux disponibles. Il ne restait aucun élément solide. Alors Twashiri, perplexe, s'abîma dans une réflexion profonde.

Il en sortit pour procéder comme suit :

Il prit la rondeur de la lune et l'ondulation du serpent, l'enlacement des plantes grimpantes et le tremblement du gazon, la sveltesse du roseau et le velouté de la fleur, et la légèreté des feuilles et le regard du chevreuil, et la gaieté folle du rayon de soleil et les pleurs des nuages, et l'inconstance du vent, et la timidité du lièvre, et la vanité du paon, et la douceur du duvet qui garnit la gorge des moineaux, et la dureté du diamant et le goût sucré du miel, et la cruauté du tigre, et la chaleur du feu, et la froideur de la neige, et le caquet du geai, et le roucoulement de la tourterelle. Il mêla toutes ces choses et forma la femme. Puis il en fit présent à l'homme en lui disant : « Voilà ta compagne ! »

## Les Maîtres de l'Univers

RICA A USEBK

Me trouvant un jour dans une compagnie, j'avisai un vieux philosophe souriant parmi de jeunes femmes ; il est agréable à une jeunesse, leur disait-il, que vous lui composiez une image incontestable d'allégresse et de beauté ; votre groupe vivant est une raison victorieuse qui se propose avec aisance à mon esprit humilité ; j'ai cherché des certitudes pendant quarante ans dans l'histoire, et mon orgueil, dans mes recherches, fut à l'épreuve autant que ma pitié ; et même, si j'avais pu fixer sans retour la signification catastrophique du monde, me serais-je, sans doute, honnêtement réjoui, car où s'arrête la joie scélérate du savant sourdement résigné aux tristes fins vers lesquelles il marche avec sa planète et le cortège des globes, et qu'il a prévues.

Mais le monde, à mes yeux, n'a rien signifié, parce que l'érudition fit ma vision incertaine et confuse ; les leçons de l'histoire surpassent notre génération, si elles ne sont point surhumaines et divines ; aussi me suis-je doucement enlaidi dans un sourire, et j'ai voulu comme un vivant ordinaire, me satisfaire des spectacles simples et clairs, quoique je le confesse, un peu grossiers. J'arrêtai des lois et classai des institutions ; j'observai des lignes et compare des émotions.

Je suis un païen qui le tement à soi se révèle. Renan, mon maître, scandalisa ses contemporains par ce que l'on pourrait appeler son dévergondage sénile ; que fit-il cependant, comme je m'efforce à faire, qu'aimer la société des jeunes femmes et se complaire, dans leurs groupes aux aristocratiques croyances mêlées de fins parfums ; ces voluptés invisibles suffirent au grand vieillard idéaliste ; vous lui versiez l'Élixir de certitude

par lequel il voulait se reconforter jusqu'à la mort. Malheur à qui ne sait point respecter les vieillards illusionnés et systématiques, qui s'exhalent pour le Progrès sur la foi de splendeurs passagères.

Car la Beauté, n'étant point de réalisation immuable et éternelle ne récompense point davantage une rencontre de hasard. Qu'est la Beauté sinon une démonstration agréable et fine du Progrès ? Vous êtes beaucoup plus suggestives que l'histoire ; vos formes sont le résultat d'une opiniâtreté intelligente que couronne enfin la perfection, décisions de la vie, au contact de la Matière, d'abord disgracieuses et prodigieuses, ainsi que l'attestent les témoins muets réservés dans les profondeurs de Terre, s'affermissent au cours des siècles dans une élégante sobriété : la Beauté est le signe de l'harmonie qui se consomme entre la vie énergique et l'inerte matière ; le Progrès est la démarche judicieuse de la vie à travers le Monde encore indompté ; la Beauté marque le triomphe de la vie dans le monde et fixe le sens du Progrès, qui loin d'être un équivoque mouvement, porte les globes, à travers ses hésitations expérimentales vers une éclatante perfection, dont vos visages apparaissent comme un reflet annonciateur.

Les certitudes qui nous viennent de la Beauté redonnent à l'univers une consolation et ferme signification ; vos présences optimistes échauffent l'imagination scientifique et le cœur du vieux savant ; vous lui permettez de réintégrer l'ordre et la moralité dans l'univers ; de ses suggestions mondaines vont fleurir une métaphysique conduisant à la fois et simple, une éthique gracieuse et cependant impérative.

La foi au Progrès console nos intelligences désolées par l'incrédulité de l'âge mûr, mais le Dieu de notre jeunesse, ordonnateur souple et volontaire n'est point. Celui que nos maîtres nous enseignèrent ; le Progrès n'est point conforme à l'image que les encyclopédistes et Condorcet s'en faisaient à l'avant-dernier siècle ; nous devons bannir l'idée obsédante du régent laïque et géométrique commandant des perfections, infinitésimales et fatales sur les chemins vagues du devenir ; la succession des événements n'est pas une cause suffisante de progrès ; la modernité n'est point de supériorité obligatoire sur l'ancienneté. Dans les grands mouvements des mondes, le Progrès est le signe du processus vital inlassable ; la vie qui s'efforce de transparaître à travers la matière, crée les spasmes dramatiques et inattendus du Progrès sur sa route. Il se peut que l'inspiration primordiale se manifeste en catastrophes apparemment régressives ; ainsi les chutes harmoniques à l'orchestre favorisent le recueillement préparateur des émotions décisives.

Le Progrès demande une ample et intuitive confiance ; arriérés les géomètres qui voudraient mesurer les démarches infléxibles de cette force géante ! Elle se développe comme une rivière indivisible, aux ondes douces tour à tour et dévastatrices ; à mesure cependant que le lit se creuse, la cruauté du fleuve s'épure, s'attendrit ; l'onde n'est point laide et méchante après ses triomphes ; aux forces soumissives elle propose sa paix calme, gracieuse et féconde.

Ainsi progresse la Vie, en ses démarches fuyantes et sûres ; ses duretés ne sont qu'une exigence intérieure de grâce et d'harmonie. La vie essentielle n'a rien d'inevitable, seule est cruelle la rencontre première obligatoire de la matière et de la vie.

Sur le monde embelli croit l'arbre légendaire de la science du Bien et du Mal ; les flores morales sont l'apanage des planètes qui connaissent la Beauté. La Beauté opère la synthèse du Vrai et du Bien ; par la Beauté le Vrai s'élève à la Moralité. J'ai toujours remarqué qu'une grande bonté accompagnait les splendeurs incontestables : la tendresse de votre cœur éclate sur vos visages ;

vos beautés ne sont parfaites que dans les grands moments d'inspiration sympathique et où la paresse corporelle retrouve l'énergique perfection du visage intérieur.

(A suivre).

## INFORMATIONS

### Les souverains suédois en France

Le roi et la reine de Suède sont arrivés à Cherbourg, à bord du yacht royal « Victoria-and-Albert », dimanche matin, à 7 heures trente. Les souverains ont été salués à leur arrivée par les autorités civiles, maritimes et militaires.

Des paroles de bienvenue ont été prononcées ; des gerbes de fleurs offertes à la reine. Sur le quai de la gare maritime, un hall richement décoré de plantes vertes et orné de trophées français et suédois, avait été aménagé. Le roi et la reine y reçurent les hommages des personnalités présentes. Le préfet de la Manche, M. Brelet, salua les souverains au nom du président de la République.

Le préfet présente au roi et à la reine la mission française. Le comte de Gyldenstolpe, ministre de Suède à Paris, et M. Paoli, attaché à la personne des souverains, saluent également nos hôtes.

Le canon tonne, les musiques militaires jouent l'hymne suédois et « la Marseillaise ». Les souverains prennent place dans le train spécial composé de deux wagons-salons et d'un wagon salle à manger. Le train se met en marche à 9 h. 30 pour Paris.

Le roi Gustave V de Suède et la reine Victoria sont arrivés à 3 h. 30, à Paris, par l'avenue du Bois-de-Boulogne.

Le train royal entre en gare à 3 h. 30 précises. Les tambours et les clairons battent et résonnent aux champs. La musique de la garde républicaine, dont une compagnie avec le colonel et le drapeau de la légion, rend les honneurs sur le quai, exécute l'hymne royal suédois et « la Marseillaise » tandis que M. Fallières s'avance au devant des souverains pour les saluer à leur descente du wagon. Le roi porte l'uniforme d'amiral suédois, avec le grand cordon de la Légion d'honneur.

Après s'être profondément incliné devant la reine, qui lui donne sa main à baiser, et avoir salué le roi qui lui sourit très aimablement, le président de la République présente Mme Fallières à la souveraine et au roi qui s'inclinent ; puis, les présentations étant terminées, M. Fallières, dont la poitrine est barrée par le grand cordon de l'ordre du Séraphin, offre son bras à la souveraine.

Après avoir parcouru, entre deux haies ininterrompues de troupes, l'avenue du Bois, la place de l'Étoile, l'avenue des Champs-Élysées, la place et le pont de la Concorde, le cortège arrive au quai d'Orsay.

Pendant que les clairons et tambours sonnent et battent aux champs, les voitures pénètrent dans la cour du ministère des affaires étrangères, dont toutes les fenêtres sont pavoisées aux couleurs suédoises, sur lequel est hissé le drapeau royal.

De la grille au perron, la haie est formée par des gardes républicains. Dans la cour, un bataillon du 104<sup>e</sup>, avec son colonel et son drapeau, rend les honneurs militaires, et la musique de ce régiment fait successivement entendre l'Hymne suédois et la Marseillaise.

Les voitures s'arrêtent. Les souverains, le président de la République et Mme Fallières montent le grand escalier décoré de drapeaux et de fleurs rares, et sur les degrés duquel se tiennent des laquais costumés à la française.

Le soir ou lieu à l'Élysée un dîner intime.

Lundi matin, les souverains de Suède sont restés dans leur appartement presque jusqu'à leur moment de leur départ.

Gu-tave IV, qui est un grand chas-

seur et qui a apporté ses propres armes, a fait longuement des préparatifs de chasse. A 8 h. 1/2, M. Laugier officier de la maison du président de la République, attaché à la personne du roi, est arrivé et s'est mis à la disposition des souverains.

### Les Souverains à Rambouillet

Le train royal est arrivé à Rambouillet à 10 h. 40. Sur le quai de la gare se trouvait M. Autrand, préfet de Seine-et-Oise ; M. Fabre, sous-préfet ; M. Roux, maire de Rambouillet, et les membres du conseil municipal ; M. Godin, sénateur.

Le président de la République a présenté le roi à M. Autrand d'abord, qui a rappelé au souverain qu'il avait eu l'honneur et le devoir, en 1900, de le recevoir dans le pavillon de la ville de Paris, à l'Exposition universelle, alors qu'il était prince royal.

Les habitants de Rambouillet, assez nombreux, ont acclamé le roi et M. Fallières.

Arrivés au château, les invités se sont rendus dans la salle à manger où un déjeuner de 31 couverts était servi. Sur la table se trouvait un plateau recouvert d'un filet et dans lequel il y avait des oiseaux qui n'ont cessé de chanter tout le temps du repas. La table était ornée de chrysanthèmes et d'orchidées. Le roi, tout le temps du repas, s'est montré très gai ; il n'a cessé de causer avec M. Clemenceau qui était en veine de bons mots.

A midi un quart, le repas était fini. Les chefs d'Etat, les invités, se sont rendus en voiture au rond-point de la Chasseresse, où ils ont commencé une battue. Le temps incertain de la matinée s'est levé vers une heure et le soleil est venu égayer la chasse royale.

## Dans les Balkans

### La Conférence

On mande de Saint-Petersbourg à la « Neue Freie Presse » :

« Le gouvernement russe a montré dans ses négociations avec l'Autriche-Hongrie qu'il était disposé à renoncer à ce que les compensations territoriales à la Serbie et au Monténégro faisaient l'objet d'une discussion à la Conférence. En revanche M. Tsvolsky n'est nullement disposé à mettre à l'ordre du jour de la Conférence, sous la forme désirée par l'Autriche-Hongrie, la question de la Bosnie et de l'Herzégovine. »

Le cabinet de Pétersbourg a reçu une Note turque déclarant que la Porte est parfaitement solidaire de la Russie dans la question de la Conférence.

### Les Marchandises allemandes

Le boycottage des marchandises autrichiennes par les Turcs menace, d'après une dépêche du « Lokalanzeiger », de s'étendre aux marchandises allemandes.

A Jaffa, il y a quelques jours, des marchandises de provenance allemande et qui venaient d'être déchargées d'un vapeur, auraient été jetées à l'eau par la population.

Le journal ajoute que, sur les représentations énergiques du consul allemand à Jerusalem, le kaimaka aurait été destitué de sa charge.

### Sur la frontière autrichienne

On télégraphie de Budapest, 22 novembre, qu'une bande serbe aurait essayé de franchir la frontière bosniaque, près de Zvornick. Elle aurait été repoussée par les troupes austro-hongroises en perdant dix-sept hommes. Les Autrichiens auraient eu trois tués.

Zvornick, édifié sur la rive bosniaque de la Drina, est une importante citadelle qui surveille le pays serbe qui s'étend en face. Elle est un point stratégique de premier ordre.

Il faut remarquer que cette nouvelle, suite de bien d'autres qui n'ont pas été confirmées, est d'origine autrichienne.

## CHRONIQUE LOCALE

### Ah ! non, pas ça !...

Nous savions bien que M. Rougier, du *Réformateur*, avait une belle dose de cynisme, mais nous ne pouvions pas supposer qu'il pousserait l'audace jusqu'à vouloir dicter leur conduite aux Républicains !...

Que ce monsieur donne des conseils aux partis de droite, parfait ! mais qu'il ait l'inévitable audace de s'adresser à nos amis, ah ! non, pas ça !...

Il a pu voir, dans les belles manifestations démocratiques de Figeac, de Souillac et d'ailleurs, en quelle... estime le tenait le parti républicain !... Cet ex-percepteur, devenu gargarier, puis imprimeur à ses heures, a, un moment, contribué à diviser les républicains avec la complicité des renégats de notre parti. Il a pu croire qu'il avait créé un bloc durable,... espoir éphémère ! Aujourd'hui ce bloc s'effrite et avec une superbe inconscience, ou avec un révoltant cynisme, Rougier voudrait prendre sa place dans notre camp.

Aucun de nos amis ne le permettra ! et nous pouvons déclarer que M. Pauliac, lui-même, serait le premier à repousser avec indignation un appui qu'il jugerait outrageant.

Cela, nous l'affirmons de la façon la plus catégorique, nous y sommes autorisés.

M. Pauliac sera l'élu des républicains ; mais il entend être l'élu des électeurs républicains seulement.

L'ex-percepteur peut en prendre son parti.

A. C.

## TÉLÉPHONE

### COMMUNICATIONS AVEC AGEN

Nous sommes heureux d'informer le public que, grâce aux pressantes démarches de M. le Maire de Cahors, le Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes vient d'autoriser les communications entre Cahors et le Lot-et-Garonne.

### Au Comité Gambetta de Paris

Nos compatriotes du Lot habitant Paris ont constitué un Comité, dit *Comité Gambetta des Enfants du Lot à Paris*, dont le but est de hâter la translation des cendres du grand tribun au Panthéon.

Nous félicitons sans réserve les membres de ce Comité : il n'y a pas un démocrate caducien qui ne joindra ses félicitations aux nôtres.

Mais dans le compte-rendu de la réunion qui a eu lieu le 15 novembre à Paris, les républicains de Cahors ont été surpris de voir nos compatriotes parisiens faire une place parmi eux au député cléricale du Lot pour rendre à Gambetta l'hommage dû aux Grands Morts par la France républicaine.

Dans cette réunion, en effet, M. Munin-Bourdin, député des cléricaux de l'arrondissement de Cahors était présent : il a cru même devoir y prendre la parole au nom de la ville de Cahors dont il s'est dit le représentant.

Cette intervention est une injure à la mémoire de Gambetta : les compatriotes de Paris qui n'aiment pas le bluff et les bluffers auraient dû s'opposer à cette intervention.

M. Munin-Bourdin est député de la circonscription de Cahors, mais il n'est pas le représentant — il ne le sera jamais — de notre cité si républicaine qui a toujours eu pour Gam-

beta le culte que tout républicain doit à cette belle mémoire.

M. Munin-Bourdin n'est donc pas qualifié pour parler au nom de Cahors. Et, au surplus, si M. Bourdin, député, l'a oublié, nos compatriotes devraient se rappeler qu'il y a eu de l'année encore, l'avocat bonapartiste Munin-Bourdin clamait à tous les échos qu'il déboulonnerait un jour Gambetta de sur son socle de la place d'Armes de Cahors.

Et c'est M. Munin-Bourdin, député, qui aujourd'hui saluerait, au nom de la ville de Cahors, les cendres du grand tribun portées solennellement au Panthéon !

Non, non ! Cahors républicain ne permettra pas cette profanation.

Il protestera avec la dernière énergie et criera silence au député des cléricaux de l'arrondissement de Cahors.

Nos compatriotes de Paris auraient dû prévoir ce geste de réprobation et partant, l'éviter en ne faisant pas appel au concours de M. Munin-Bourdin.

La mémoire de Gambetta ne saurait subir une pareille injure.

Il ne manque pas de républicains à Cahors suffisamment autorisés pour parler au nom de la cité qui a vu naître le grand tribun.

Cahors n'a donc pas besoin des offices de l'avocat bonapartiste, de l'élu des cléricaux de l'arrondissement.

LOUIS BONNET.

### Justice de paix

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, M. Fau, juge de paix de St-Céré, est nommé à Cahors, en remplacement de M. Ausset, décédé.

M. Dupuy, juge de paix de St-Germain, est nommé, sur sa demande, à St-Céré.

M. Bergougnoux, juge de paix de La Tremblade, est nommé, sur sa demande, à St-Germain.

Au sujet de la nomination du nouveau juge de paix de Cahors, nous lisons dans la *France du Sud-Ouest* :

En adressant à M. Fau, nos sincères félicitations pour cet avancement mérité, nous ne pouvons nous empêcher de lui exprimer les regrets que nous causera son départ, car ce fonctionnaire, par son amabilité, la droiture de son caractère, ses connaissances juridiques et son impartialité, avait su attirer l'estime et la sympathie des personnes de tous les partis.

De la *Dépêche* :

M. Fau sera vivement regretté à Saint-Céré, où il jouissait de la sympathie générale.

Son caractère droit et ferme, doublé d'aménité et d'affabilité, lui avait attiré l'estime de la population de ce canton.

Magistrat intègre, M. Fau était aussi un excellent et sincère républicain.

A notre tour, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à M. Fau.

Postes et Télégraphes

Par arrêté du sous-secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes, M. Chambard Benoit, receveur du bureau composé de 3<sup>e</sup> classe à Nrac (Lot-et-Garonne), est nommé préposé principal de 3<sup>e</sup> classe à Cahors.

Tabacs

Par arrêté du directeur des Manufactures de l'Etat, en date du 19 novembre 1908, M. Moreau, adjudant au 63<sup>e</sup> d'infanterie, est nommé préposé d'atelier de 8<sup>e</sup> classe au magasin des tabacs en feuilles de Souillac.

Ponts et Chaussées

Par arrêté préfectoral du 14 novembre, MM. Laval (Adrien) et Besse (Ar-

toine), dit Laurent, sont nommés cantonniers des routes nationales dans le département du Lot.

### Nécrologie

Dimanche à 4 heures de l'après-midi ont été célébrés les obsèques de M<sup>me</sup> veuve Valmary, belle-mère du sympathique adjoint au Maire, M. Cayrac.

Une foule considérable assistait aux obsèques, manifestant ainsi à M. Cayrac et à sa famille l'hommage d'une vive sympathie.

Nous prions notre ami M. Cayrac et à sa famille de recevoir l'expression de nos sincères condoléances.

### Concours des Postes

Dans la liste de classement des candidats reconnus admissibles au sur-nomériat des postes et des télégraphes, à la suite du concours des 20 et 21 août 1908, nous relevons les noms suivants de nos compatriotes :

MM. Traxeler, avec le numéro 7. Lagarde, avec le numéro 123. Girma, avec le numéro 162. Baldy, avec le numéro 311. Gibert, avec le numéro 395. Marty, avec le numéro 481. Courtill, avec le numéro 496. Réal, avec le numéro 537. Lafargue, avec le numéro 745. Verdou, avec le numéro 753.

### Association Amicale des Instituteurs du Lot

Le Conseil d'administration de l'Association Amicale des Instituteurs et Institutrices du Lot se réunira à Cahors le jeudi 3 décembre prochain, à 10 heures du matin, afin de procéder à l'élection du bureau.

Les séances sont publiques pour les membres actifs de l'Association.

Le Secrétaire : E. AYROT.

### Bureau de bienfaisance

A la suite d'un procès en diffamation intenté par M. Roux, retraité de la Compagnie d'Orléans, demeurant rue Feydel, et Mlle Roux, à une dame F..., le tribunal correctionnel de Cahors condamna cette dernière à 250 francs de dommages-intérêts.

M. Roux vient d'envoyer 200 francs pour être versés au bureau de bienfaisance, à M. le maire de Cahors.

M. Roux a été félicité et remercié pour son généreux désintéressement.

### La Diane Cadurcienne

Dimanche, à 3 heures, la société l'Avenir Cadurcien, en l'honneur de la S<sup>te</sup> Cécile, a parcouru les Boulevards, aux sons d'un entrainant pas recueilli.

En tête, marchait la Diane Cadurcienne, la jeune société de tambours et de clairons, qui fondée il y a quelques mois à peine, fait déjà merveille.

Malgré le mauvais temps, une foule nombreuse accompagnait les jeunes tapins et l'Avenir qui donnèrent une aubade devant la maison de M<sup>me</sup> Martin, présidente d'honneur et devant la maison de M. le maire, président d'honneur de la société.

De vifs applaudissements ont accueilli musiciens, tapins et clairons qui méritent de vives félicitations, ainsi que leur directeur, M. Rivière.

### LES ENFANTS DU LOT A ALGER

Les Enfants du Lot se sont réunis samedi soir, 14 courant à la Brasserie Terminus à Alger, pour offrir un punch à leur excellent camarade Jean Amalric, à l'occasion de sa récente nomination au poste d'agent-voyer en chef du département.

Presque tous les sociétaires étaient là, même ceux habitant des centres éloignés, comme le sympathique doyen de la Société M. Paul Pélissier, directeur d'école honoraire, officier

de l'instruction publique et adjoint spécial à Boghni. Cela montre combien est grande l'amitié, l'affection que les Enfants du Lot ont pour le compatriote Jean Amalric.

Le président de la Société, M. Casimir Lospinasse, a pris la parole et s'est exprimé en ces termes :

Mes chers camarades,

Je suis très heureux de constater que la circonstance qui nous réunit ce soir, vous a paru, à bon droit, être de celles qui ne permettent ni l'indifférence, ni l'absence. Il est toujours important de témoigner de la sympathie à ceux qui le méritent. Et vous êtes, mon cher Amalric de ceux qui méritent le plus, d'être, en toute occasion, entouré d'amis, empressés à se réjouir de ce qui peut vous arriver d'heureux.

Je ne veux pas mettre votre modestie à une trop rude épreuve, mon cher Amalric, mais il faut cependant que je dise au nom de tous, que notre réunion n'est pas une de ces politesses banales, une de ces félicitations de convenance qui semblent l'accompagnement obligé d'un avancement ou d'une promotion.

Nous sommes assurément heureux de la vôtre, mais c'est à l'homme que s'adressent les expressions de notre joie, à l'homme que vous avez été, que vous êtes et que vous serez dans vos nouvelles fonctions.

Le vrai mérite s'ignore, dit-on. Cela veut dire, je pense, qu'il ne se vante pas. Mais je ne crois pas vous rien apprendre, mon cher Amalric, en proclamant les qualités qui vous donnent à nos yeux un prix inestimable. Sans parler de votre intelligence à laquelle l'Administration supérieure a qualité pour rendre hommage comme elle vient de le faire, vous savez allier la bonté et l'humanité à la justice. A ce propos, je me souviens que je suis venu un jour, à la sollicitation d'un ami, signaler à votre bienveillance, un personnage que je ne connaissais pas, mais que vous connaissiez parce qu'il était sous vos ordres.

Vous me répondîtes aussitôt en toute franchise : « Il n'est pas intéressant ». Mais songeant qu'il avait une famille plus intéressante que lui-même, vous trouvâtes le moyen de concilier l'équité avec l'humanité, et vous fîtes pour les siens tout ce que la justice vous permettait de faire.

Je sais encore par expérience que tout homme qui vous est signalé comme méritant et digne de bienveillance, trouve toujours votre porte ouverte et une aide efficace auprès de vous.

Je sais que vous êtes aimé et estimé de tous vos collègues et, ce qui est plus significatif, de tous vos subordonnés. Faire naître de pareils sentiments chez ceux à qui l'on commande est un mérite trop rare pour qu'on néglige de le signaler.

Je m'arrête et laisse au fond de mon cœur le reste des éloges qui vous sont dus. En un mot, vous honorez de toute manière les Enfants du Lot. Ils sont fiers d'être vos compatriotes et vous remercient par ma voix de la considération que vous attirez à notre pays et à notre Société.

Je bois à votre santé et à votre prospérité.

M. Jean Amalric répond en quelques paroles fort aimables qu'il est très touché de tant de marques de sympathie et adresse à tous, ses plus vifs remerciements.

Il sait, en effet, comme l'a dit le président, qu'il ne s'agit pas d'une réunion banale, mais d'une vraie fête de famille à laquelle ont voulu assister le plus grand nombre de sociétaires, même quelques-uns très éloignés d'Alger. Il sera, comme toujours, très attaché aux Enfants du Lot et boit à leur santé, à celle de leur famille et au pays natal.

Après les discours, viennent les chansons, car les Enfants du Quercy ont encore de bonnes voix. C'est ainsi

que nous avons eu le plaisir d'entendre MM. Clavières et Longayrou F. ; le premier nous a chanté « Barbés » le chant de 1848, que peu connaissent aujourd'hui, le second et compatriote dont le nom nous échappe, nous ont tenu sous le charme de leur voix dans les chansons de Mayol.

Enfin, faisant appel à la lisière qui vaut autant que le drap, les Enfants du Lot, dans cette circonstance, ont resserré les liens d'amitié entre Capdenac-le-Haut et Capdenac-le-Bas. Un enfant de cette dernière localité, invité au punch, y faisait bonne figure et ne se trouvait pas trop dépaycé. Il a agréablement entretenu l'assistance quelques instants avec sa « Grosse caisse sentimentale », son « Invulnérable au nez de carton » et « Vive la République » pour la fin.

Les convives accompagnent ensuite M. Amalric et à deux heures du matin, chacun s'en fut coucher, tout comme chez Malborough « les uns avec leurs femmes et les autres tout seuls ».

### Lycée Gambetta

M. le Proviseur du lycée a l'honneur d'informer les familles qu'à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1909, un cours gratuit de langues vivantes (anglais et allemand) sera institué en 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et classe préparatoire.

Professeurs : M. Amy (anglais). MM. Chéry et Lamarche (allemand)

### Contributions Indirectes

L'Officiel publie le relevé par département de la statistique mensuelle des quantités de vins enlevées de chez les récoltants et des stocks restant chez les marchands de vins pendant le mois d'octobre 1908.

Voici pour le Lot, les résultats de cette statistique : Quantités de vins sorties des chais des récoltants : 11.362 hectolitres. Antérieurs, depuis le commencement de la campagne (1<sup>er</sup> septembre 1908) : 12.437 hectolitres. Total : 23.799 hectolitres. Stock commercial à la fin d'octobre 1908 : 9.217 hectolitres.

### Inspection des Pharmacies

Suivant les propositions de M. le Doyen de la Faculté de médecine et pharmacie de Toulouse, le Préfet du Lot, par arrêté en date du 18 novembre, a divisé le département du Lot en 4 circonscriptions d'inspection des pharmacies, savoir :

- 1<sup>o</sup> Cahors-Ville.
- 2<sup>o</sup> Arrondissement de Cahors (toutes les communes de cet arrondissement, moins Cahors-Ville).
- 3<sup>o</sup> Arrondissement de Figeac. (Toutes les communes de cet arrondissement).
- 4<sup>o</sup> Arrondissement de Gourdon. (Toutes les communes de cet arrondissement).

Par le même arrêté et sur les mêmes propositions :

M. Lamic, professeur à la Faculté de pharmacie de Toulouse est nommé pharmacien-inspecteur de la 1<sup>re</sup> circonscription. (Cahors Ville).

M. Cougoule, de Figeac, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe est nommé pharmacien-inspecteur de la 2<sup>e</sup> circonscription. (Arrondissement de Cahors moins Cahors-Ville).

M. Laffon, de Cahors, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, est nommé pharmacien-inspecteur de la 3<sup>e</sup> circonscription. (Arrondissement de Figeac).

M. Garnal, de Cahors, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, est nommé pharmacien inspecteur de la 4<sup>e</sup> circonscription (arrondissement de Gourdon).

Un arrêté préfectoral antérieur, a en outre chargé les commissaires de police de Cahors, Figeac et Gourdon, à titre d'inspecteurs-adjoints, de l'inspection des drogueries, herboristeries, épiceries et des magasins de coiffeurs et parfumeurs ayant en dépôt et mettant en vente des produits médicamenteux.

Tribunal correctionnel  
Audience du 23 novembre 1908  
CHASSE SANS PERMIS  
Les nommés Jouffreau Jean-Edmond 23 ans, domestique à Albas, et Bouissou Calixte, 47 ans, propriétaire à St-Martin-Labouval sont condamnés à 25 fr. d'amende pour avoir chassé sans permis.

Théâtre de Cahors  
TOURNÉE BARET  
A propos du

RUISSEAU,  
que Baret va nous donner le vendredi 27 novembre on nous conte un détail intéressant.

L'anecdote de l'héroïne est vraie. C'est l'autour M. Pierre Wolff, qui le dit. Il a étudié sur place ce monde spécial qui grouille à Tabarin, à Montoo, à la Place Blanche, au Rat Mort, et c'est dans l'un de ces établissements qu'un soir il découvrit sa *Dentse*, qui n'avait pas mangé depuis vingt-quatre heures.

LE RUISSEAU retrouvera certainement sur notre scène le triomphal succès que lui firent les Parisiens.

## Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 23 novembre 1 h. 25 s.

Conseil des ministres  
Le Conseil des ministres se réunira jeudi prochain.

Chambre des députés  
La Chambre, dans sa séance de ce matin, a continué la discussion du budget des postes.

Le roi de Suède en France  
Le roi de Suède et M. Fallières ont quitté ce matin Paris à la gare des Invalides pour aller chasser à Rambouillet.

Un livre jaune  
Un livre jaune sur le Maroc a été distribué aujourd'hui.

L'assassinat de M. Steinheil  
Le journaliste Duroi qui, le premier a inspecté le portefeuille de Remy Couillard, persiste à affirmer que la perle n'y était pas quand il le vit.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 24 novembre 1 h. 30 s.

A la Chambre

La Chambre, dans sa séance de ce matin, a continué la discussion du budget des Postes et des télégraphes.

L'assassinat du peintre Steinheil

Sur mandat du juge d'instruction une longue perquisition a été opérée chez M<sup>me</sup> Steinheil.

Les souverains de Suède à Paris

Le roi de Suède a rendu visite ce matin à M. Loubet, ancien président de la République. Les souverains suédois, M. Fallières, M<sup>me</sup> Fallières et tous les ministres ont assisté au déjeuner offert par M. Pichon ministre des affaires étrangères.

AGENCE FOURNIER

Arrondissement de Cahors

Cabrerets

Foire du 21 novembre. — La pluie, qui n'a cessé de tomber toute la matinée jusqu'à 10 heures, a porté tort à notre

FEUILLETON DU Journal du Lot 4

## LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE

### Prologue

Au bord de la Bièvre

L'Auvergnat ne bougeait pas.

— Pascal... reprenait le vieillard, c'est la voix d'un mourant qui supplie ! Va ouvrir... va, au nom de Dieu que je vais rejoindre !... amène mes fils au lit de mort de leur vieux père, et Dieu te récompensera, et je te récompenserai... et mes fils te récompenseront, Pascal !

Pascal, que cet incident avait arraché pour un moment à son indifférence, venait, à cet appel, de se rapprocher du vieillard. Debout près du lit, les sourcils froncés, l'oreille tendue, il contemplait, avec une ironie amère, le malheureux qui cherchait vainement à éveiller sa pitié.

— Votre esprit s'égaré, monsieur le comte, répondit-il, d'une voix brève, vos fils sont loin d'ici, et ce que vous prenez pour la cloche de la grille n'est rien autre chose que le bruit du vent dans les arbres du parc. Calmez-vous

donc, monsieur le comte, et songez plutôt à reposer tranquillement.

- Non, je vais mourir...
- Peut-être.
- Sans les avoir revus...
- Ce sont des fils ingrats.
- Mon Dieu, mon Dieu, ayez pitié de moi !

L'ouragan s'était calmé. La pluie avait cessé de battre les vitres de la maison de campagne ; les gros nuages noirs qui volaient dans l'air avaient ralenti leur course ; mais on apercevait par-ci par-là un coin bleu ou une étoile qui brillait comme une abeille d'or sur un manteau royal.

Le silence de la nuit n'était plus troublé que par le bruit lent et périodique de l'eau des toits qui tombait des gouttières dans les petites flaques creusées au pied du mur.

L'atmosphère avait repris sa sérénité et l'on entendait le vague bruissement de la Bièvre, dont le flot grossi avait un peu hâté son écoulement d'ordinaire silencieux.

Le calme régnait dans les deux chambres où nous avons introduit le lecteur. Là, le silence n'était troublé que par les ronflements de l'Auvergnat, les chuchotements presque insaisissables des deux neveux et la respiration pénible, oppressée, sifflante du vieillard.

Tout à coup et par trois fois, la cloche de la grille du jardin fit entendre des

sons clairs et vibrants qui retentirent avec force.

Les deux hommes bondirent de nouveau, comme sous un choc, tandis que le vieillard se dressa sur son séant, étendant vers le ciel ses deux bras décharnés.

— C'est un de mes fils, s'écria-t-il avec force ; cette fois vous ne tromperez pas... mon cœur me l'a dit, Pascal, à moi ! à moi !

L'Auvergnat avait ouvert les yeux et frissonné.

Un second coup de cloche le rappela à la réalité terrible de sa situation.

— Nous sommes perdus, murmurerent pendant ce temps les deux frères.

— Perdus sans ressources, ruinés à jamais.

— Il faut agir.

— Que faire ?

— Tu vas voir.

Pour la troisième fois, la cloche s'ébranla avec des vibrations éclatantes. Et comme l'Auvergnat demeurait interdit à tous ces appels réitérés :

— Pascal, continua le vieillard d'une voix plus brève, n'attends pas que je meure ; c'est lui, te dis-je, c'est mon fils bien aimé, il vient. Je veux le voir, serrer sa main, baiser son front, Pascal, par pitié... hâte-toi... je vais mourir.

L'Auvergnat, ainsi sollicité, ne crut pas devoir différer plus longtemps d'obéir ; il fit donc un signe de soumission

et se hâta de pénétrer dans la chambre où se trouvaient les deux neveux.

— Tu réponds de cet homme ? demanda tout bas à son frère le plus jeune des deux hommes.

— Je réponds de son silence, dit l'aîné.

— Eh bien ! que la volonté de l'enfer s'accomplisse ? dit alors le premier d'une voix vibrante.

Et se tournant aussitôt vers Pascal ! — Va, ajouta-t-il, en faisant un effort sur lui-même, et amène ici l'imprudent qui ose venir troubler par sa présence la solennité d'une pareille nuit.

Pascal, obéit sans mot dire ; il traversa lentement le corridor qui menait à l'escalier dont il descendit les marches d'un pas lourd.

Et pendant qu'il s'éloignait, le bruit de son pas avait un contre-coup dans le cœur du vieillard et dans la poitrine halétante des deux neveux.

### II

#### Les deux cadavres

Les deux neveux étaient restés seuls, écoutant un instant le pas sonore de Pascal, qui s'éteignit peu à peu dans l'escalier et ensuite sur le sable du jardin.

Alors l'un des deux hommes s'avança rapidement vers son frère, et lui saisissant le bras.

— Tu m'as compris ! lui demanda-t-il,

— Ce moyen est affreux !

— Aimes-tu mieux être fourré à Clichy ou chercher dans la mort une issue impossible ?

— Tu railles.

— Je n'ai jamais parlé plus sérieusement.

— Je ne sais que répondre.

— Tu hésites ?

— J'ai peur.

— Est-ce l'Auvergnat ?

— Nous le ferons taire.

— Le vieux comte ?

— Dans quelques instants, il aura cessé d'être dangereux.

— Qui donc alors ?

— Celui qui vient.

— Allons donc ! fit le plus jeune, nous sommes deux et il est seul ; il arrive confiant et désarmé et nous sommes prévenus, et il y a à cette panoplie deux bons poignards qui ne nous trahiront pas.

En parlant ainsi, il marcha d'un pas ferme vers un faisceau d'armes qui ornait le salon. Arrivé là il se saisit de deux poignards à lame serpentine et bien acérée, et il en essaya la pointe à l'épiderme d'un de ses doigts, qu'il perça comme sous l'acuité pénétrante de l'aiguille la plus fine.

— Ce sont de bonnes lames bien

foire. Cependant, tout le bétail s'y est vendu aux prix des foires précédentes. (Œufs, 1 fr. la douzaine. Poulets, 60 centimes le demi kilo.

### Albas

**Beuf échappé.** — Ces jours derniers, le jeune bouvier Alain, conduisait une paire de bœufs chez le maréchal-ferrant pour le relevage de la ferrure.

Quand un bœuf fut installé au travail, on ne sait trop comment son compagnon pris de frayeur partit à toute vitesse malgré tous les efforts du jeune bouvier, qui ne put le maîtriser.

Dans sa course, cet animal se dirigea dans une ruelle tellement étroite qu'à un certain endroit un homme peut à peine passer.

Sorti de cette étroite, le bœuf se dirigeait impétueusement du côté de la grange, lorsque arrivé en face de l'hôtel des Voyageurs, il pénétra dans la cuisine, entra dans la salle à manger pour passer avec une agilité de gazelle sans occasionner le moindre dégât, dans la belle salle du café.

Le notre ruminant voyageur fut cloué d'épouvante devant une belle glace qui lui fit apercevoir son « alter ego ». Devenu docile comme un agneau, il se laissa conduire auprès de son compagnon.

Que l'on juge de l'épouvante des maîtresses de l'hôtel en voyant rentrer un voyageur de cette taille à cette allure !

### Bélaise

**Il faut rectifier.** — Dans le numéro du Journal du Lot du 4 novembre, la note suivante a été publiée :

**Agression nocturne.** — Mercredi, vers neuf heures du soir, un pauvre ouvrier sexagénaire, après une pénible et rude journée de travail, rentrait paisiblement à sa demeure, lorsque, au moment où il traversait une des rues solitaires du village, il fut violemment assailli par un individu, qui le laissa tout meurtri au pied d'un mur.

Cet acte de sauvage agression, à cette heure de la nuit, contre un malheureux de 63 ans, ne peut être que l'œuvre d'un fou ou d'un ivrogne.

Eh bien, il faut déchanter : ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées, et nous, nous regrettons beaucoup qu'il se soit trouvé un correspondant pour lancer un canard aussi vilain.

Le sexagénaire en question n'a pas été victime d'une agression : il a été simplement chassé à coup de pieds quelque part d'un endroit où il n'aurait pas dû être.

Ce monsieur, agent clérical, n'a pas l'oreille fine : il faut qu'il soit tout près pour entendre. Alors, que fait-il, il colle l'oreille aux portes des appartements pour entendre les conversations.

C'est dans cette posture qu'il a été surpris : et la correction qui lui a été infligée était plus que méritée.

Il est donc inutile de s'arrêter aux expressions injurieuses qu'un correspondant a écrites au sujet de cette affaire.

Nous voulons croire que sa bonne foi a été surprise.

Car que signifient ces expressions, de fou, d'ivrogne !

Allons donc ! les rôles sont renversés. Fout ? Il est clair que si l'on allait à Sauveterre on verrait que tous les fous ne sont pas à Bélaise.

Et puis, est-ce que la voix éraillée d'un chante-clair de village ne sait pas pousser des notes aiguës dans la chanson bachique ?

La gent cléricale de Bélaise a beau dire et beau faire, on sait à présent à quoi s'en tenir sur les histoires, sur les scandales qu'elle tente de provoquer.

Comme le dit dans la Dépêche, l'ami L. C., les réactionnaires de Bélaise ont élevé l'espionnage à la hauteur d'un culte.

Eh bien, les honnêtes gens, avec le pied, sauront faire justice des estaffiers qui iront coller leur oreille aux portes pour entendre les conversations.

Un exemple a été fait : malheureusement, par suite d'une malchance incompréhensible, les faits ont été dénaturés à dessein.

D'autres exemples se feront s'il y a lieu ; mais dans tous les cas nous dirons à nos amis de Bélaise d'y voir, à l'avenir, clair, très clair, puis-qu'aussi bien les individus qui se font les agents secrets de la réaction préfèrent les pires menaces, tentent de jouer même du couteau, contre les honnêtes gens.

Ouvrons l'œil et le bon : voyons-y clair, les amis !

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

**Orphéon.** — La société orphéonique l'Union fraternelle a décidé de célébrer la fête de Sainte-Cécile le dimanche 20 décembre prochain.

Le samedi 10 décembre, elle offrira, au théâtre municipal, aux membres honoraires et aux familles des sociétaires, un magnifique concert, dont nous publierons ultérieurement le programme.

**Tribunal correctionnel.** — Audience du samedi 21 novembre. — Pierre Chaland, âgé de 33 ans, mécanicien au service de la Société du tramway de Saint-Géré à Bretenoux, poursuivi pour blessures involontaires, est relaxé des fins du procès-verbal sans dépens.

### Bagnac

**Le crime de Bagnac.** — L'instruction de cette affaire sensationnelle se poursuit d'une façon très active. Un grand nombre de témoins ont été entendus dans le but de connaître quel est le vrai mobile qui a pu pousser Henri Tenlières à perpétrer son forfait.

Dans ses divers interrogatoires, le criminel maintient toujours ses premières déclarations, à savoir que sa femme le trompait et qu'elle avait des relations coupables avec le jeune gargon coiffeur qui était à leur service.

### Capdenac-le-Haut

**Nouvelle question.** — La population du Port de Capdenac a déjà sollicité de la municipalité l'installation d'une lampe électrique à l'entrée du pont suspendu, pour éviter des accidents qui peuvent se produire à cause de l'obscurité. Cette question sera de nouveau posée à la prochaine séance du conseil municipal.

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

**Etat civil du 1<sup>er</sup> au 15 octobre.** — Naissances : Luzège Jean à Prouilhac. — Buffard Marie, aux Pourniers. — Salanié Armandine-Gabrielle, à Gagnepe. — Escapoulade Renée-Ida, à Laumel. — Dol Jeanne, chemin de Mazières. — Denis Marthe-Adrienne, à Labenque.

**Publications de mariage :** Soulié Frédéric, domestique à Issy-les-Moulineux (Seine) et Janis Maria, s. p., au Bos de Prouilhac.

**Voyagers Jean-Louis,** cultivateur à Labarraque, et Trouche Marie, s. p. à Milhaud.

**Mariages :** Pagnet Jean-Louis, 33 ans, employé aux chantiers de la Méditerranée à la Seyne (Var), et Aulié Maria, s. p., 23 ans, de Gourdon.

**Clavel Jean,** cultivateur, 63 ans, de Lagarrigue, et Fauchié Jeanne, cultivatrice, 51 ans, au Mont-St-Jean.

**Coldefy Eugène,** 30 ans, conducteur d'automobiles à Paris, et Montel Marie, s. p., 23 ans, de Gourdon.

**Décès :** Péliassier Antoinette, s. p., 85 ans, veuve Milkowski, cours Ginibert-Lavaysse.

**Cazalou Pierre,** s. p., 66 ans (hospice).

### Cazillac

**Comité radical.** — On nous communique : « Un groupe de radicaux se propose de constituer dans notre commune un comité radical, sous la présidence de notre dévoué maire et sympathique député, M. L.-J. Malvy. Ce comité aura pour but de continuer à inculquer des idées franchement républicaines, lesquelles, par une étroite union et une propagande constante, stimuleront le zèle et l'ardeur des indécis pour les luttes prochaines. »

On peut d'ores et déjà assurer que ce comité comptera cent cinquante adhérents qui seront tous sincèrement imbus de vrais principes démocratiques et vraiment dévoués à la politique soutenue par M. L.-J. Malvy.

« Un groupe de radicaux ».

### Salviac

**Hyménée.** — Lundi a été célébré le mariage de Mlle Jeanne Daffas, fille du regretté docteur, ancien conseiller général, ancien maire de Salviac, avec M. le docteur Léon Cambornac. Les témoins de la mariée étaient MM. J. Daffas, secrétaire général de la Préfecture du Tarn-et-Garonne et Carrières, lieutenant-colonel d'artillerie, officier de la Légion d'honneur, ses parents ; pour M. Cambornac, MM. Talou, conseiller général du Lot et Manhiabal, économiste de l'hospice de Cahors, amis de la famille.

Toutes les rues qu'a traversées le cortège étaient jonchées de feuillages et garnies de distance en distance de plantes vertes, deux magnifiques arcs de triomphe avaient été dressés à la porte de la mairie et devant la maison de Mlle Daffas, par les habitants du quartier du Fond de la ville, toutes nos félicitations pour leur dévouement et leur bon goût.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le chanoine Orliac. L'église était pleine d'assistants appartenant à toutes les classes de la société ; la population Salviacaise a voulu manifester par sa présence qu'elle n'oubliait pas les services rendus par le regretté docteur.

Nous adressons aux nouveaux mariés tous nos vœux de bonheur et de prospérité et au nouveau docteur devenu notre compatriote, nous souhaitons une cordiale bienvenue.

**Foire.** — Favorisée par un temps exceptionnel, notre foire si renommée du 20 courant, a été très importante.

Toutes les places et les foirails étaient bien garnis et les rues regorgaient de monde.

Les bœufs gras se sont bien vendus, nombreuses transactions sur les attelages avec une légère baisse ; vente lente et en baisse sur les moutons.

La halle aux grains était bien approvisionnée. Blé, 19 à 20 francs l'hectolitre ; maïs, 15 francs ; noix en grande quantité de 10 à 11 francs ; 500 hectolitres vendus.

Truffes en petite quantité, 300 kilos

environ, vendues suivant qualité de 5 à 7 francs le kilo.

Gibier assez rare, lièvres de 5 à 5,50 ; lapins, 1,40 à 1,50 ; perdreaux rouges, 2 francs, palombes, 0,75 ; grives, 0,50, le tout la pièce.

Volaille, de 1,40 à 1,60 le kilo ; œufs, 1 franc la douzaine ; oies grasses, de 1,90 à 2 fr. le kilo ; canards, de 1,50 à 1,60.

La grande attraction était le foirail aux chevaux très bien garni, il y avait de fort belles bêtes, presque tout a été vendu, nos propriétaires ont pu faire leur choix et ils n'y ont pas manqué.

Les nombreux marchands étalagistes ont fait de nombreuses affaires, nos débiteurs ont eu leurs établissements bondés toute la journée et une partie de la nuit.

Pas d'accidents ni incidents à signaler.

### Souillac

**Foire.** — Notre dernière foire a amené sur tous nos marchés un grand nombre d'acheteurs et de vendeurs ; il s'y est traité beaucoup d'affaires.

Voici les divers cours pratiqués : Marché aux bestiaux. — Bœufs première qualité, de 1 000 à 1 200 francs ; bœufs d'attelage, de 900 à 1 000 francs ; bœufs ordinaires, de 700 à 800 francs ; jeunes bœufs, de 400 à 500 francs ; vaches, de 800 à 900 francs, le tout la paire.

Viande de boucherie. — Bœufs de première qualité, de 37 à 38 francs ; moutons, de 36 à 38 francs ; deuxième qualité, de 34 à 35 francs ; veaux, de 39 à 40 francs, le tout les 50 kilos.

Volaille. — Grand apport, baisse sur les marchés précédents. — Grosses poules, de 4 à 5 francs ; gros poulets, de 3,50 à 4,50 ; poulets ordinaires, de 2 à 2,50 ; dinde, de 9 à 10 francs ; canards communs, de 4 à 5 francs ; canards mûlards, de 3 à 9 francs ; pintades, de 4,50 à 5 francs ; pigeons, de 1,25 à 1,60 ; lapins, de 4 à 5 francs, le tout la paire.

Le café, 1,20 la douzaine. Marché aux moutons. — Moutons de premier choix, de 40 à 45 francs ; moutons ordinaires, de 36 à 38 francs ; brebis, de 35 à 45 francs.

Marché aux porcs. — Baisse sur les porcs gras. Porcs gras, de 50 à 55 francs les 50 kilos, poids vifs ; jeunes porcs, de 30 à 32 francs ; porcs d'hivernage, de 50 à 55 francs la pièce.

Gibier. — Lièvres, de 5 à 6 francs ; perdrix, de 1,50 à 2 francs ; grives, 60 centimes pièce.

Halle aux grains. — Blé, de 17 à 18 francs ; maïs, de 12 à 13 francs ; avoine, de 10 à 11 francs ; seigle, de 17 à 18 fr. ; haricots, de 18 à 20 fr. ; pommes de terre, de 5 à 6 francs ; le tout l'hectolitre ; châtaignes, de 4 à 5 francs ; les noix se sont vendues de 9 à 10 francs.

Légumes. — Grand approvisionnement, baisse sur les marchés précédents.

## Chez nos voisins

### Lot-et-Garonne

#### FUMEL

#### Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir à 8 h. 1/2 dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Rouffé maire. L'ordre du jour était ainsi composé :

Budget des chemins vicinaux. — Listes électorales. — Répartiteurs. — Enlèvement des boues. — Pompes funèbres. — Logement des instituteurs. — Chemins ruraux. — Monument commémoratif des soldats morts en 70-71.

M. Lescol nommé secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. — Adopté.

Le maire expose au Conseil que la Commission des Chemins vicinaux avait délégué M. Lafourcade auquel s'adjoindrait M. Razat, chef cantonnier, afin de visiter les chemins vicinaux avec mission de se rendre compte des réparations nécessaires pour rendre les dits en bon état, et fournir au Conseil un rapport des dépenses approximatives prévues pour ces réparations. Le maire donne lecture de ce rapport qui conclut à une dépense de 4450 fr. qui seraient pris sur les 8011 fr. disponibles.

Après discussion entre MM. le maire, Lafourcade, Cailhat et Leygues (toujours lui) qui à un certain moment se fait vertement rabrouer par M. Lafourcade, le rapport est adopté en principe en attendant les devis.

Commission pour la révision des listes électorales. — Sont nommés : section de Fumel, Cabannes. — Section de Condat, Bénéch. Commission du jugement. — Section de Fumel, Leygues, Vistorte. Section de Condat, Nermoré, Delpon.

Répartiteurs. Sont nommés : MM. Tricou Albert, Delbrel Martial, Guiral père, Cabannes, Galoup père, Bayle, au Cailhou, Tricou Léopold, Bru, Pélissou, Martinet, Philippe Bouysson, Cassagne, Péméja, Delmouly, Calmon, Bayle à Martilloque, Leygues, Bouyé, Amblard et Aurille.

Enlèvement des boues et pompes funèbres. — Le maire propose de réunir ces deux services et le donner à un seul adjudicataire, le coût ne dépasserait pas 1500 fr. ; de cette réforme il s'ensuivrait la suppression du cantonnier S-gala, qui deviendrait gardien du cimetière et aurait ce qu'il rapporte comme subvention. Adopté.

MM. Cailhat et Rivet sont nommés pour suppléer M. le maire lorsque le ou les adjudicataires se présenteront.

M. le Maire voudrait que la commune prenne à sa charge le monopole des cerceaux. Refusé.

Il est onze heures, et l'ordre du jour étant encore très chargé, la séance est renvoyée à dimanche à 2 heures du soir.

### Ecole maternelle du Passage

C'est malgré nous que nous revenons sur un incident déjà ancien, l'école maternelle du Passage.

M. Leygues, notre contradicteur d'ailleurs, qui dans une « mise au point » ne réussit qu'à s'adresser des compliments, a cru bon de revenir à la charge.

A la séance du Conseil municipal de samedi, il chercha à donner à son vote émis au sujet de cette école, un autre sens que celui qu'il avait en réalité.

Nous n'insistons pas davantage. Qu'il demande au Maire une appréciation favorable, peu nous importe, la seule que nous retenons c'est que le Conseil municipal, à la presque unanimité, vota pour la création d'une école au Passage, et que seul, M. Leygues, avec le futile prétexte de combattre l'école mixte, vota contre la création de l'école maternelle.

A ce moment la pensée du Maire ne devait pas être la même que celle de M. Leygues, puisque sur cette même question, le maire vota oui, et M. Leygues vota non.

Voilà notre appréciation, et l'appréciation de tous ceux qui ont commenté le vote de M. Leygues, sans aucun parti pris.

### G. DELBREL

#### Succès

Nous avons le plaisir d'enregistrer, qu'un de nos jeunes compatriotes, M. Roger Avezou, vient de subir avec succès son examen pour les postes.

Il a été en effet classé avec le n° 42 sur 800 admissibles.

Nous le félicitons hautement de cet heureux succès.

## Bibliographie

### LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 21 Novembre. Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du Catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

#### PARTIE LITTÉRAIRE

Maurice Barrès de l'Académie française, Colette : Histoire d'une jeune fille de Metz (III). — Edmond Perrier de l'Institut, Le rôle social du Jardin des Plantes et du Muséum d'histoire naturelle. — Octave de Barral, Péronne et les Baglioni. — Jean Hervé, la suppression du port de Rocheport. — H. Cérard et J. de Cailin, Hoymans intime : l'artiste, le chrétien (d'après des documents inédits) (V). — Henry Bordeaux, la vie au théâtre.

Les Faits de la semaine. — Revue des revues étrangères. — La Vie mondaine. — La Vie sportive.

#### PARTIE ILLUSTRÉE

M. Sardon et son petit-fils. — M. Sardon dans son jardin de Marly. Colette Bandouché : Entrée de l'Empereur Guillaume à Metz. — Metz : l'espérance et la statue de Guillaume 1<sup>er</sup>. — Nancy : place Stanislas. — Nancy : place d'Alliance. — Nancy : l'Hémicycle de la place Garrière. — Nancy : place Carrière (prise de l'arc de triomphe).

L'histoire du Jardin des Plantes : Jean-Baptiste de Lamarck (1744-1829). Pérouse et les Baglioni : La déposition de la croix peinte par Raphaël pour Atalante Baglioni (1506-1508). — Astore I Baglioni. Fresque du château d'Hadriodone, par Raphaël. — Astore II Baglioni capitaine général, défenseur de Chypre contre les Turcs (1571), par Orlando Flacco. — Malatesta IV Baglioni (1491-1531), par Le Parmesan.

L'élection présidentielle aux Etats-Unis : Curieuses manifestations électorales après le succès de M. Taft à la présidence des Etats-Unis.

L'Instantané, partie illustrée de la Revue hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

#### LE PIANO

Abonnez-vous au « Piano », journal mensuel de musique, classique et moderne, facile et moyenne force pour piano seul.

Le prix de l'abonnement d'un an est de 6 fr. pour la France et l'Algérie et de 7 fr. pour les Colonies et l'Etranger.

Chaque numéro contient 4 morceaux choisis, soit 48 morceaux, pendant une année, représentant une valeur de 60 à 80 fr. de musique.

De plus chaque abonnement donne droit à une prime de 2 morceaux piano, seul, piano et chant, ou piano et violon à choisir dans la liste insérée dans le journal.

Envoi d'un n° spécimen contre 0,50 en timbres-poste.

Adresser demandes et mandats à M. l'administrateur du « Piano », 5, rue de la Banque à Paris.

#### LA VIE HEUREUSE

Les conteurs les plus célèbres, les plus délicats, les plus puissants, les plus spirituels, Gérard d'Houville, J.-H. Rosny jeune, René Boylesse, Tristan Bernard, illustrés par Gorguet, Richard Rinf, Wely, Fabiano, ont collaboré au numéro de Noël de la Vie Heureuse, qui contient encore, entre cent autres attraits, un amusant Noël gastronomique, premier prix du concours ouvert par la Vie Heureuse et délicieusement illustré par Morin ; d'admirables compositions de Rackham ; vingt articles d'actualité sur les « Souverains des Etats balkaniques », le « Centenaire d'Ingres », les « Appartements du Prince des Asturies », les « Nouveautés théâtrales », le « Salon d'Automne », les « Fêtes de Noël à l'étranger »... enfin, cet extraordinaire concours de Noël : « Tous les

## Les Pannes Aériennes



« Qu'est-ce qui vous arrive ? — Une panne. Et j'ai oublié mon nécessaire à réparations ! — Quel est-ce qu'il vous faudrait ? — Une usine à gaz. »



CHAMPION DE L'AIR ! « Me voilà bien !... En haut d'un clocher avec un aéroplane à deux plans pour monter... et moi qui n'en ai même pas un... pour descendre. » (Dessins de Pourriol.)

Extrait du numéro de Novembre de « RIONS » (Hachette et Cie, Editeurs).

« sourires » doté de quinze mille francs de prix, dont tout le monde parle et que présentent dix merveilleuses planches en couleurs, reproductions artistiques des maîtres Reynolds, Hanneman, Lawrence, Zorn ; portraits des plus jolies artistes de Paris ; drôlétiques images de « Sourires d'animaux ». Et ce n'est pas tout ! La Vie Heureuse offre encore à ses lecteurs quatre splendides gravures hors-texte, prêts à être encadrés, d'après les plus grands maîtres de jadis et d'aujourd'hui, Greuse, Perronneau, Abel Fairre, qui à elles seules représentent quatre fois la valeur de ce sensationnel numéro.

## Nos Lectures

REVUE NATIONALE ILLUSTRÉE. PARRAISANT LE DIMANCHE. Sommaire du N° 8 du 22 Novembre, 1908

Vases d'élection transatlantique, Christophe. — A bâtons rompus, Seara-mouche. — Un quatuor royal inédit, Gustave V roi de Suède. — Poésie, Edmond Rostand. — La Rainette grise, René Bazin. — Platterie, Franklin. — Hygiène et chirurgie, Tristan Bernard. — La Sainte-Catherine et les petites ouvrières parisiennes, Emile Hinzler. — Ralentissement et ironie, Léon Robelin. — L'Esprit des autres, Le Fureteur. — L'Orthographe nouvelle, Etouard Petit. — Mes mémoires, Camille Flammarion. — Le mois comique illustré, Henriot. — Un crâne sous une tempête (comédie), Abraham Dreyfus. — L'élite populaire, Paul Adam. — Le Coin où l'on rit, Le Domino Vert. — Propos d'anciens, Francisque Verrey. — L'œuvre de Victorien Sardou, René Doumic. — Pétrodactyles du XX<sup>e</sup> siècle, G. Renardot. — A la campagne, Alfred Jojon. — Les sports, Paul Champ. — Le Chien des Baskerville, Conan-Doyle.

On s'abonne sans frais dans les bureaux de poste ou par mandat, à l'adresse de Nos Lectures, 26, rue Racine, Paris.

France, 6 fr. par an. Union postale, 10 fr. par an.

Le N° 10 centimes. — Envoi n° spécimen sur demande affranchie.

## Bulletin Financier

Paris, 23 Novembre

Le marché s'est montré aujourd'hui lourd et sans affaires.

La Rente française se retrouve à 96,82. Les fonds russes sont faibles. Le 3 0/0 1891 clôture à 72,50, le 1896 à 70,35, le 5 0/0 nouveau à 99,60 et le Consolidé à 86.

L'Extérieure espagnole se traite à 96,67 ; l'Italien à 103,90, le Portugais à 58,20 et le Turc à 92,15.

Dans le groupe des chemins français le Lyon se négocie à 1366, le Midi à 1162 le Nord à 1788, l'Orléans à 1414 et l'Ouest à 934.

Nos établissements de Crédit sont calmes et sans grands changements. La Banque de France s'inscrit à 4285, la Banque de Paris à 1520, le Comptoir

## MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 23 Novembre 1908

ESPÈCES	ENTRÉES au Marché	Animaux vivants restant à l'abattoir	RENOVI	PRIX PAR 1/2 KILOG. Les porcs se cotent au 50 k. poids vif.		
				1 <sup>re</sup> qualité	2 <sup>e</sup> qualité	3 <sup>e</sup> qualité
Bœufs.....	2.431			0,85	0,80	0,75
Vaches.....	1.195	455	188	0,86	0,76	0,68
Taureaux....	202			0,75	0,70	0,65
Veaux.....	1.317	408	162	1,10	1,05	0,95
Moutons....	16.497	1.887	1.091	1,12	1,07	1,00
Porcs.....	4.166			0,55	0,53	0,51

OBSERVATIONS. — Vente moyenne sur toutes les marchandises. Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualité.

NUMÉRO DU 15 NOVEMBRE

50c

LES GAÏTÉS-DE L'AÉROPLANE ET-DE L'AUTO

50c

ABONNEMENT REMBOURSÉ GRAND CONCOURS 2 PRIX DE 3.000 fr

**PUBLICATIONS**

éditées par la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses principales gares et bureaux succursales.

Le Livret-Guide illustré (Notices, Tarifs, Horaires) 0 fr. 30 (franco 0 fr. 50).

Albums de photographies: *Souvenir de mon voyage en Touraine*, 1 fr. (franco 1 fr. 10); *Touraine, Bretagne Auvergne*, 0 fr. 20 (franco 0 fr. 25).

Cartes postales illustrées: *La Touraine et ses Châteaux*, 2 séries de 6 cartes chacune, la série 0 fr. 30 (franco 0 fr. 35).

Brochures illustrées à 0 fr. 10 franco (0 fr. 15)

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de Georges Sand). — LA BRETAGNE. — L'AUDE. — LA TOURAINE. — LES GORGES DU TARN. — POITOU, ANGOUMOIS. — EXCURSIONS EN FRANCE. — ROUERGUE ET ALBIGEOIS.

Itinéraires géographiques à 0 fr. 10 franco (0 fr. 15)

De Tours à Nantes.  
De Nantes à Landerneau, et embranchements.  
D'Orléans à Limoges.  
De Limoges à Clermont-Ferrand, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.  
De St-Denis-près-Martel à Arvant, ligne du Cantal.  
De Tours à Angoulême.  
D'Angoulême à Bordeaux.  
De Tours à Vierzon.  
De Tours à Montluçon.  
De Limoges à Agen.  
De Limoges à Montauban.  
D'Eygurande à Aurillac.

Les affiches illustrées publiées par la Compagnie d'Orléans ainsi que 4 tableaux itinéraires *Touraine, Bretagne, Auvergne, Pyrénées*, entourés de reproductions photographiques, sont également mis en vente, s'adresser à l'Administration Centrale, Bureau de la Publicité, 1, Place Valhubert, Paris.

Stations Thermales et Hivernales des Pyrénées, du Golfe de Gascogne et du Roussillon, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, Vernet-les-Bains, Amélie-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.

Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année, de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 % en 1<sup>re</sup> classe et de 20 % en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes, validité 33 jours avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec 3 itinéraires différents, *via* Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arca-

chon, Dax, Bayonne (Biarritz), Pau, Lourdes, Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> itinéraires: 1<sup>re</sup> classe, 164 fr. 50; 2<sup>e</sup> classe, 123 francs. — Prix, 2<sup>e</sup> itinéraire: 1<sup>re</sup> classe, 163 fr. 50; 2<sup>e</sup> classe, 122 fr. 50

**ON DEMANDE A ACHETER**

dans le département et les départements voisins propriétés de rapport, d'agrément, châteaux, fermes, fabriques et industries diverses, usines, scieries, filatures, tissages, moulins, briqueteries, quincailleries, entreprises, constructions, menuiseries, transports, brasseries, distilleries, drogueries, conserves, pâtisseries, boulangeries, modes, nouveautés, chaussures, tailleurs, cafés, hôtels, restaurants, vins, spiritueux, épiceries, etc. Solution rapide pour trouver associés, commanditaires, nantisements, capitaux pour sociétés. S'adresser à la

**BANQUE D'ÉTUDES**  
29, Boulevard Magenta, PARIS, (29<sup>e</sup> année).

La plus importante Maison de Paris. Mise en rapport directe entre l'offre et la demande. (Discretion garantie), Etude des affaires sur place à nos frais.

**L. MAURY**  
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris  
Lauréat de l'École Dentaire de France  
Successeur de BAKER  
75, Boulevard Gambetta  
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

**A. WILCKEN**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
DIPLOMÉ  
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS  
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA  
ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS  
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.  
69, BOULEVARD GAMBETTA  
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI  
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS  
IL GARANTIT SON TRAVAIL  
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Le propriétaire gérant: A. COURSLANT

**GRANDE PHARMACIE de la CROIX-ROUGE**

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

Pharmacie spéciale pour la Préparation des Ordonnances

LA MEILLEUR MARCHÉ DE LA RÉGION

Médicaments de 1<sup>er</sup> Choix. — Fournisseurs: Dausse, Poulenc, Bayer, etc., etc.

Directeur: **PAUL GARNAL**, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe

Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris  
Membre du Conseil Départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot  
Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

**CAHORS - Boulevard Gambetta (en face le Théâtre) - CAHORS**

**Laboratoire de parfumerie**

Eau de Cologne p<sup>o</sup> toilette lit. 6,50  
» » demi-litre. 3,25  
» » quart de lit. 1,75  
en flacon de 0,70 et de... 1 fr.

Eau de Cologne pour friction à 65° et très parfumée litre. 4,50  
» » demi-litre. 2,50

**Savons à la glycérine**  
le pain: 0,20; 0,30 et 0,40  
Savons anglais imperium parfumerie, 0,60, 0,75, 1 et 1,25 le pain

**Lotion antipelluculaire**  
arrête la chute des cheveux et fortifie le cuir chevelu  
le demi litre... 4,50  
le flacon... 2,50  
le demi... 1,75  
Elixir dentifrice rouge le demi-litre 6 fr.  
— le quart... 3,50  
et en flacons de 2,50; 1,75; 1,25  
Elixir dentifrice jaune le flacon 1,50  
Pâte dentifrice à la glycérine solidifiée la boîte... 0,80  
Poudre dentifrice la boîte... 0,60  
Brosses à dents depuis... 0,75  
Alcool de menthe Anglaise le flacon... 1,50  
le demi... 0,90  
Thymol sodé antiseptique pour la toilette le litre... 6 fr.  
» » demi-litre 3,25

**Vaporisateurs tous modèles**

**Laboratoire de pharmacie**

**Vin complet**, puissant reconstituant, Régénérateur du sang, Kola, Coca, Jus de viande, glycérophosphates de chaux.  
Le litre... 4,50  
Le demi-litre... 2,50

**Vin de Kola titré**, à la noix de Kola fraîche.

**Vin de quinquina titré**

**Vin composé Kola, Coca, Quinquina.**

**La Phosphode** remplace avantageusement l'huile de foie de morue et constitue le meilleur des dépuratifs et le plus énergique des reconstituants. Employée avec succès pour combattre furonculose, anémie, rachitisme, neurasthénie, rhumatismes.  
Le flacon 2 fr. au lieu de 3 fr. 50.

Approvisionnement complet de Spécialités pharmaceutiques.

**Entrepôt d'eaux minérales**

**Sels de Vichy - Sels de Vals** en paquets pour fabriquer soi-même un litre d'Eau minérale gazeuse de Vichy ou de Vals.

**Produits recommandés**

*Spécialités de la Pharmacie*

Chocolat en tablette, rigoureusement pur cacao et sucre.

Thés de Chine extra, provenant directe en boîte métal de 0,60; 1 franc et 1,25.

**Cabinet de Bandages**

Grand choix d'objets de pansement et d'hygiène

Bandages. — Bas à varices

Douches d'Esmarck

Ceintures ventrières

Ceintures de grossesse

Gants pour frictions

Eponges de Toilette

Pofres en caoutchouc

Tube caoutchouc pour Douches

Thermomètres pour malades

Crachoirs de poche

Pulvérisateurs à vapeur

Grâce à l'organisation de son service spécial d'expédition la Pharmacie expédie dans tout le département.

(SERVICE D'HIVER 1908-09)

De Paris à Toulouse par Cahors					De Toulouse à Paris par Cahors					De Cahors à Libos																		
739	5 (1)	121	23 (3)	35	1125	42 (4)	16 (2)	1140-1128	1132 (*)	4	122	1136	700	(3 <sup>e</sup> cl.)														
OMNIBUS	EXPRESS	RAPIDE	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	EXPRESS	RAPIDE	OMNIBUS	OMNIBUS	CAHORS. — dép.	Merouès.	Donelle (Arrêt).	Parnac.	Luzzech.	Castelfranc.	Cahors (Arrêt).	Puy-l'Évêque.	Duravel.	Soturac-Touzac.	Fumel.	LIBOS (Orsay).	PARIS (Orsay).		
PARIS (Orsay) dép.	10 14 m.	7 s.	3 35	10 51 s.	—	1 s.	2 43 s.	3 18 s.	5 45 s.	8 45 s.	11 37 s.	9 16 m.	5 38 m.	6 11	6 25	7 50	1 2	6 29	6 36	8 9	8 22	9 11	9 25	9 37	10 2	10 9	10 55	
PARIS (Aust.) dép.	10 24	7 9	3 45 s.	11 4	—	1 49	3 37	4 32	7 59	9 34	12 27 m.	10 33	7 15	6 25	7 50	1 2	6 29	6 36	8 9	8 22	9 11	9 25	9 37	10 2	10 9	10 55	11 41	
LIMOGES (arrivé)	4 27 s.	12 53 m.	2 45 s.	9 1 m.	—	—	4 1	5 20	8 42	9 57	—	11 53	7 56	6 42	8 22	1 10	6 42	6 42	8 22	9 11	9 25	9 37	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	
BRIVE... (arrivé)	3 16	4 30	2 53	9 28	—	—	—	6 9	9 25	—	—	12 13 s.	8 38	6 55	8 46	1 31	6 55	6 55	8 46	9 37	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	13 14	14 0	
GIGNAC-CRESSENSAC.	6 20	6 38	4 34	12 23 s.	—	—	—	6 19	9 34	—	—	12 22	8 47	6 58	8 48	1 34	6 58	6 58	8 48	9 37	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	13 14	14 0	
SOUILLAC (arr.)	7 40	7 38	—	5 25	2 10	—	—	6 33	9 46	—	—	12 34	8 59	7 7	9 11	1 42	7 7	7 7	9 11	9 25	9 37	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	13 14	14 0
CAZOUËLS... (dép.)	7 45	7 40	—	5 28	2 16	—	—	6 42	9 54 s.	10 35	1 23	12 42	9 7	7 14	9 25	1 49	7 14	7 14	9 25	9 37	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	13 14	14 0	
Lamothe-Fénelon.	8 9	—	—	2 18	3 7	—	—	6 49	10 14	—	—	—	9 29	7 22	9 37	1 57	7 22	7 22	9 37	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	13 14	14 0	14 55	
NOZAC.	8 19	—	—	2 34	3 5	—	—	6 56	10 17	—	—	—	9 41	7 33	10 2	2 6	7 33	7 33	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	13 14	14 0	14 55	15 40	
GOURDON.	8 31	8 8	—	2 44	3 16	—	—	7 03	10 20	—	—	—	9 46	7 47	9 54	2 6	7 47	7 47	9 54	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	13 14	14 0	14 55	
Saint-Clair.	8 40	—	—	2 50	3 22	—	—	7 10	10 23	—	—	—	9 49	7 56	10 6	2 12	7 56	7 56	10 6	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	13 14	14 0	14 55	
Dégagnac.	8 51	—	—	3 5	3 54	—	—	7 17	10 26	—	—	—	9 54	8 6	10 13	2 18	8 6	8 6	10 13	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	13 14	14 0	14 55	
Thédirac-Peyrilles.	9 2	—	—	3 16	3 48	—	—	7 24	10 29	—	—	—	9 57	8 13	10 20	2 24	8 13	8 13	10 20	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	13 14	14 0	14 55	
Saint-Denis-Catus.	9 13	—	—	3 27	4 0	—	—	7 31	10 32	—	—	—	10 0	8 20	10 27	2 30	8 20	8 20	10 27	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	13 14	14 0	14 55	
Espère.	9 22	—	—	3 33	4 5	—	—	7 38	10 35	—	—	—	10 7	8 27	10 34	2 36	8 27	8 27	10 34	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	13 14	14 0	14 55	
CAHORS. (arrivé)	9 32	8 47	4 11	6 29	3 47	—	—	7 45	10 38	—	—	—	10 10	8 36	10 41	2 38	8 36	8 36	10 41	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	13 14	14 0	14 55	
CAHORS. (départ.)	9 41	8 53	4 15	6 41	4 7	—	—	7 52	10 41	—	—	—	10 13	8 45	10 44	2 40	8 45	8 45	10 44	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	13 14	14 0	14 55	
Sept-Ponts.	9 51	—	—	4 18	5 10	—	—	8 0	10 44	—	—	—	10 16	8 54	10 47	2 42	8 54	8 54	10 47	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	13 14	14 0	14 55	
Cleuac.	10 5	—	—	4 34	5 26	—	—	8 7	10 47	—	—	—	10 19	9 03	10 50	2 44	9 03	9 03	10 50	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	13 14	14 0	14 55	
Lalbenque.	10 12	—	—	4 42	5 34	—	—	8 14	10 50	—	—	—	10 21	9 11	10 54	2 46	9 11	9 11	10 54	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	13 14	14 0	14 55	
Causade.	10 45	9 35	—	5 17	6 9	—	—	8 21	10 53	—	—	—	10 23	9 19	10 56	2 48	9 19	9 19	10 56	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	13 14	14 0	14 55	
MONTAUBAN arr.	11 19	10 2	5 15	7 44	6 54	—	—	8 28	10 56	—	—	—	10 25	9 27	10 58	2 50	9 27	9 27	10 58	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	13 14	14 0	14 55	
TOULOUSE arr.	12 13	10 49	6 5	8 38	7 51	—	—	8 35	10 59	—	—	—	10 27	9 35	11 0	2 52	9 35	9 35	11 0	10 2	10 9	10 55	11 41	12 28	13 14	14 0	14 55	